



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre et le 15 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Cruis, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 10/04/2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Félix MOROSO, Maire. Il ouvre la séance à 18h45. Le quorum est atteint.

<i>Étaient présents :</i>		
M. Félix MOROSO	M. Dominique COQUELET M. Stéphane DERRIVES	M. Aimé JOURDAN Mme. Corinne KÜMMER
M. Jean-Pierre CHABUS M. Robin CHAMBOST Mme. Joëlle CHAZOT	Mme. Patricia GAMBA	Mme. Monique QUER Mme. Carmen TRAMBAUD
<i>Absents excusés ayant donné pouvoir :</i>		<i>Absents :</i>
Mme. Pauline MOROSO à M. Stéphane DERRIVES M. Didier ÉGÉA à M. Félix MOROSO M. Alain BESSAC à Mme. Joëlle CHAZOT		M. Sébastien D'URSO
• Membres en exercice : 15	• Membres présents : 11	• Membres votants : 14

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT ; M. Aimé JOURDAN a été désigné à l'unanimité et a accepté de remplir ces fonctions.

### Délibération n° 10-2024

#### Affectation des résultats Budget Principal 2024

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2023 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

• <b>Section de Fonctionnement :</b>	
Résultat cumulé au 31 décembre 2023	349 040,88 €
• <b>Section d'Investissement :</b>	
Résultat cumulé au 31 décembre 2023	(-) 22 939,36 €
Restes à réaliser :	(-) 97 600,00 €
Besoin de financement à la section d'investissement	(-) 120 539,36 €

#### Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

Décide d'affecter au budget 2024, les résultats de l'exercice 2023 de la façon suivante :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 la somme de 120 539,36 € qui fera l'objet d'un titre de recettes ;
- Reprise au compte 001 du déficit d'investissement de 22 939,36 €,
- Reprise au compte 002 de l'excédent de fonctionnement de 228 501,52€.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire, Félix MOROSO

